

Syndicats CGT, FO, CFE-CGC et UNSA du CHU de DIJON

Déclaration liminaire au CTE du 03 novembre 2015

Le dossier de la nouvelle crèche et sa délégation de service public sont soumis pour avis à ce CTE.

Conscient de l'avancée pour les personnels, de la modernisation de la crèche et de l'augmentation du nombre de place, nous ne sommes bien évidemment pas opposés au projet. Les syndicats CGT, FO, CFE-CGC et UNSA s'étonnent que l'ensemble des documents soient d'ores et déjà signés alors que l'ensemble des mesures de mises à disposition n'ont pas été négociées.

Il nous apparaît que l'expérience du CTE du 31 mars, où les organisations syndicales ont refusé de siéger, n'a pas porté ses fruits.

Nous n'avons cessé d'alerter la direction générale des procédures règlementaires de consultation des instances. Ce dossier est un exemple de plus qui met en avant le peu de considération dont bénéficient les élus.

Considérant que le dossier n'a pas suivi le cours normal, les syndicats CGT, FO, CFE-CGC et UNSA ne participeront pas à ce vote qui tient plus de l'enregistrement de l'existant que de la négociation et du dialogue social.

Nous tenons à ce que cette déclaration soit mise au procès-verbal.